

SPORTS – ARTS – ÉTUDES – FORMATION

TENNIS

Pour pouvoir bénéficier des mesures du concept, le-la jeune sportif-ve doit :

Satisfaire aux critères propres à la discipline (voir ci-dessous)
Consacrer au minimum :

- 6 heures d'entraînement hebdomadaires au cycle 2
- 8 heures d'entraînement hebdomadaires au cycle 3
- 10 heures d'entraînement hebdomadaires au post-obligatoire (le cumul de disciplines différentes, les déplacements et les compétitions ne sont pas pris en considération)
- Appartenir à un club sportif et bénéficier du soutien et de l'encadrement de l'association cantonale et de la fédération nationale
- Participer régulièrement à des compétitions de niveau régional, national et/ou international

Enseignement obligatoire (8e à 11^e)

- Appartenir au Pool M10
- **Ou** appartenir aux cadres régionaux FRIJUNE
- **Ou** faire partie de la Swiss Tennis Partner Academy Neuchâtel ou d'un club partenaire de la Swiss Tennis Partner Academy Neuchâtel
- Avoir atteint le niveau minimum suivant :

Degré légal (Harmos)	Critères
5	Pool M10
6	Pool M10
7	R7
8	R6
9	R5
10	R4
11	R3

Enseignement post-obligatoire

- Appartenir au cadre national A, B ou C
- **Ou** appartenir aux cadres régionaux FRIJUNE
- **Ou** faire partie de la Swiss Tennis Partner Academy Neuchâtel ou d'un club partenaire de la Swiss Tennis Partner Academy Neuchâtel
- Avoir atteint le niveau minimum suivant :

Degré légal (Académique)	Niveaux Garçons	Niveaux filles
12	Top 40	Top 25
13	Top 40	Top 25
14	Top 30	Top 25
15	Top 30	Top 25

Références

Attestation de Swiss Tennis (AST) ou de l'Association de Tennis FRIJUNE et de la Swiss Tennis Partner Academy Neuchâtel ou d'un club partenaire à la Swiss Tennis Partner Academy Neuchâtel

Remarques

Les recommandations SAE pour le cadre national, suprarégional et d'encadrement et la Swiss Tennis Partner Academy sont établies par l'association FRIJUNE tennis et la Swiss Tennis Partner Academy. En cas de litiges, le responsable de la relève suprarégional a le pouvoir de décision. Le site internet de Swiss Tennis doit être consulté pour déterminer le classement du jeune sportif.

Pour le classement : www.swisstennis.ch/fr/national/ranking/classements

Nos critères sont en accord avec les [concepts de promotions](#) édités par les fédérations et Swiss Olympic.

Si le-la jeune sportif-ve n'est pas encore en possession d'une Talent Card, une attestation du test PISTE réussi peut être considérée provisoirement comme équivalente à la Talent Card. Si aucune Talent Card n'est obtenue durant l'année en cours, le-la sportif-ve devra être exclu-e du programme SAE à moins qu'il-elle ne remplisse d'autres critères.